

BILAN QUALITATIF 2021



Président E. RICHARD

Directeur O. BONAVENTUR

Attachée de direction Centre de Kerpape - Responsable Fonds de Dotation P. STEPHAN

Docteur en Médecine Physique et de Réadaptation JL. LE GUIET

NOS GRANDS MÉCÈNES SUR 3 ANS



L'année 2021 a été marquée sur le plan mondial par cette crise sanitaire COVID19, depuis bientôt 2 ans, avec un impact de fait, sanitaire mais également économique, social, psycho-social.

Le centre de Kerpape a dû, au même titre que les hôpitaux en France, mettre en place des actions pour protéger ses patients mais également contribuer sur son territoire de santé à l'accueil en rééducation des patients Covid post réanimation.

Tous les événements prévus par le fonds de dotation ont été annulés et ne nous ont hélas pas permis de nous retrouver pour partager un moment de convivialité mais aussi présenter les projets soutenus grâce à vous, notamment lors du meeting solidaire prévu initialement le 9 décembre 2021.

Les Défis de Kerpape, triathlon solidaire a été annulé également en 2021 et ne nous a pas permis de retrouver les équipes de la fidèle communauté des entreprises mécènes des défis.

Certains projets ont dû être également décalés dans leur mise en œuvre, du fait du contexte sanitaire et débiteront au 1^{er} semestre 2022. Espérons des retrouvailles tant attendues en 2022.

2021 a été cependant le réengagement à nos côtés pour 3 ans de : MALAKOFF HUMANIS, le FCL, la société GUIBAN, la Mutuelle Générale et la Mutuelle verte. **Un grand merci pour votre engagement à nos côtés et pour votre confiance renouvelée !**

Bienvenue également aux nouveaux administrateurs du fonds, Éric RICHARD, Loïc LE MEUR et Gilles BOLZER pour le collège des membres fondateurs, Valérie FOURNEYRON, Jean-Luc GARDE et Philippe GABILLET pour le collège ESS, et Arnaud TANGUY pour le collège entreprises.

Bienvenue aux nouveaux membres du comité scientifique, Nathalie PICHOT, Dr. François-Xavier GUNEPIN, Pr. Sylvain BOCHARD.

Merci aux agences du CMB Arkea Morbihan pour leur don dans le cadre de l'action Givnig Tuesday France.

Merci à la Fondation Banque populaire Grand Ouest pour leur don pour la médiation animale auprès des enfants hospitalisés à Kerpape.

Merci à l'association / comité de salon Vannes Agglo Golfe du Morbihan pour leur don de 50 000 € pour soutenir les programmes exosquelettes au centre de Kerpape.

Merci à toutes les associations sportives, culturelles, merci aux anciens patients, organisateurs d'événements et de levée de fonds au profit du fonds de dotation Kerpape.

L'année 2021 a été aussi une contribution aux campagnes de communication estivales du réseau Marque Bretagne pour sensibiliser aux dons et participer à un changement de regard sur le handicap.

Cet été aussi, nous avons aussi pensé aux conséquences de la crise sanitaire pour les festivals bretons, les Vieilles Charrues, le festival de Cornouaille et le festival Interceltique avec la réalisation d'une vidéo de soutien, diffusée lors du festival des Vieilles Charrues 2021, dans des valeurs partagées d'accès à la culture pour tous.

Merci à tous nos donateurs particuliers pour leurs dons.

Ce contexte sanitaire sans précédent confirme des besoins et projets à mettre en œuvre pour mieux accompagner, protéger et préparer un retour à une vie « ordinaire » pour des patients présentant un handicap et devant organiser leur devenir, post Kerpape, sur tous les aspects de la vie, personnels, familiaux, sociaux et de retour à l'emploi.

LE MOT DU PRÉSIDENT



Depuis sa création en 2016, le Fonds de dotation de Kerpape a permis d'ancrer plus encore le Centre de Kerpape dans une dynamique de recherche et d'innovation.

Créé, il y a plus de 100 ans, le Centre Mutualiste de rééducation et de réadaptation de Kerpape est l'un des fleurons des établissements de Médecine Physique et de réadaptation en France et en Europe.

Au-delà de son haut niveau de performance, le Centre est animé par une énergie permanente avec pour objectif la recherche de solutions permettant chaque jour d'améliorer le confort des patients et usagers du Centre.

Les administrateurs du fonds et moi-même, nous sommes très fiers de soutenir les équipes qui agissent chaque jour pour améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap.

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Depuis son origine, notre fonds attache une importance toute particulière à la traçabilité des projets soutenus. En nous rejoignant vous avez la garantie d'un usage pleinement efficient de vos dons.

Rejoignez-nous pour contribuer aux financements de projets innovants au service des personnes en situations de handicap pour une société plus inclusive par l'accès aux soins d'excellence, et l'accompagnement vers une vie sociale et professionnelle de toutes et de tous.

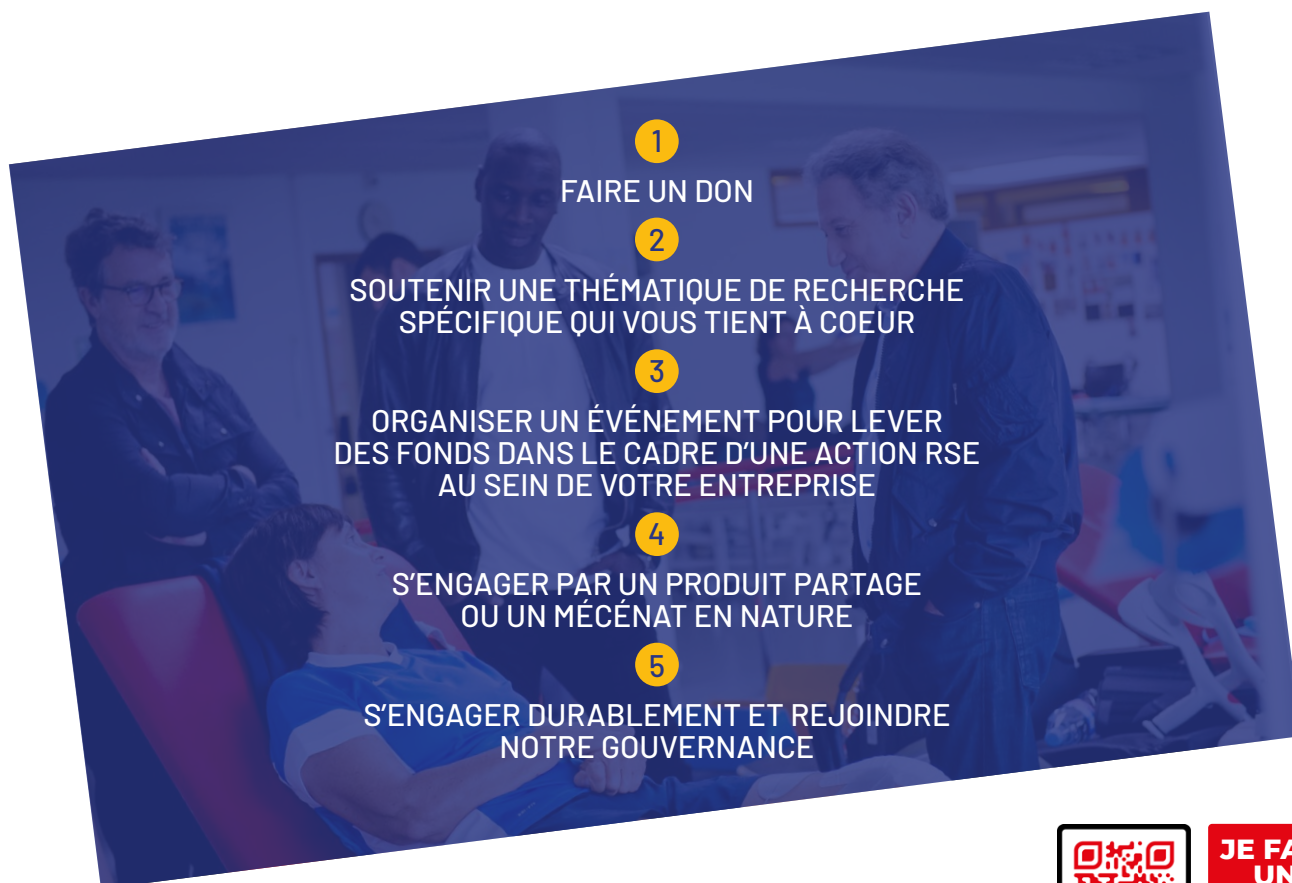


Eric RICHARD

**Président du Conseil d'Administration
du Fonds de Dotation Kerpape**

5 ACTIONS

POUR CONTRIBUER À NOS PROJETS D'INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP



1

FAIRE UN DON

2

SOUTENIR UNE THÉMATIQUE DE RECHERCHE
SPÉCIFIQUE QUI VOUS TIENT À COEUR

3

ORGANISER UN ÉVÉNEMENT POUR LEVER
DES FONDS DANS LE CADRE D'UNE ACTION RSE
AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE

4

S'ENGAGER PAR UN PRODUIT PARTAGE
OU UN MÉCÉNAT EN NATURE

5

S'ENGAGER DURABLEMENT ET REJOINDRE
NOTRE GOUVERNANCE



JE FAIS
UN
DON
EN LIGNE

UN ENGAGEMENT SUR DES VALEURS PARTAGÉES

Contribuer au progrès sociétal et à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Promouvoir des valeurs mutualistes de solidarité sur notre territoire breton et ailleurs.

Respecter une charte éthique.

Mettre en place un comité de recherche et d'innovation pluridisciplinaire composé d'experts dans les champs de la MPR, de la robotique, des nouvelles technologies et des sciences sociales et humaines.

Garantir une transparence totale sur l'affectation des dons.

Valoriser une culture de l'innovation au sein des équipes de Kerpape au service du progrès sociétal.

S'engager dans la prévention auprès des salariés et le maintien dans l'emploi.

Vos avantages de donateurs

Nous financer, c'est soutenir une oeuvre d'intérêt général, mais c'est aussi bénéficier en contrepartie d'une réduction fiscale.

En tant que particulier, 66 % de votre don seront ainsi déductibles de vos impôts.

Si vous êtes une entreprise mécène, 60 % du don seront déductibles de vos impôts, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires.

La réduction d'impôts sur le montant excédant ce plafond est reportable sur les 5 années suivant celle du don.

En tant qu'entreprise partenaire, votre geste saura donner une nouvelle dimension sociale à votre entreprise, en parvenant à rassembler vos équipes autour de valeurs philanthropiques fortes !

SOMMAIRE



1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPE

Présentation	6
L'organisation	7
Les parrains	8
La charte éthique	9
Témoignages	10

RETOUR SUR 2021

Les faits marquants

18



LES DÉFIS DE KERPAPE

20



4 GIVING TUESDAY

22



5 LES PROJETS

24



6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

36

LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPE

L'histoire de Kerpape	38
L'innovation à Kerpape	40



REVUE DE PRESSE

42



1 LE FONDS DE DOTATION KERPAPPE

PRÉSENTATION

Un Conseil d'Administration présidé par Eric RICHARD et composé de 4 Collèges

+ Collège des Fondateurs



Eric Richard
Président



Alain Yven



Loïc Le Meur
Trésorier



Gilles Bolzer



Jean-Claude Yquel

+ Collège Economie Sociale et Solidaire



Valérie Fourneyron
Administrateur
et secrétaire des
entités du Groupe
MATMUT



Eric Petit
GMF



Jean-Luc Garde
Président Mutuelle
Malakoff Humanis



Jean-Jacques
Berthélé
Directeur général
Carac



Philippe Gabillet
Président MBA
Mutuelle

+ Collège Entreprises (TGE/PME/TPE)



Arnaud Monnier
Dirigeant de la
société Aasgard



Arnaud Tanguy
Directeur Football
Club de Lorient



Steven Hélias
Dirigeant Eveno
Fermetures

+ Collège des Personnalités Qualifiées



Thérèse Lemoine
Ancienne salariée du
Centre de Kerpape/
Championne
paralympique



Pierre Montel
Président CCI du
Morbihan



L'ORGANISATION

Une Direction



Olivier Bonaventur
Directeur du Centre de Kerpape et Directeur du Fonds de Dotation Kerpape



Pascale Stéphan
Attachée de direction Centre de Kerpape et Responsable Fonds de Dotation Kerpape



Dr. Jean-Luc Le Guiet
Médecin-Chef de service au CMRRF de Kerpape et président du comité scientifique



Nathalie Pendelieu
Assistante de direction du Centre de Kerpape et Chargée de communication

Un Comité de Suivi composé

- D'un administrateur choisi par le conseil d'administration,
- Du directeur du Fonds de Dotation,
- Du responsable du Fonds de Dotation,
- Du président de la communauté médicale du Centre Mutualiste de Kerpape ou son représentant.

Un Comité Scientifique

Le Fonds de Dotation Kerpape a souhaité mettre en place un comité scientifique afin d'éclairer le Conseil d'Administration et le Comité de Suivi sur la pertinence scientifique des projets présentés au Fonds de Dotation Kerpape, ainsi que sur ses orientations stratégiques en termes de recherche et innovation.

Le comité est composé des compétences dans les domaines universitaires du champ de la MPR (médecine Physique et de Réadaptation), des sciences sociales

et humaines, et dans les domaines des nouvelles technologies et de la robotique, des ingénieurs issus du monde économique et industriel.

Il est présidé par le référent médical du Comité de Suivi du Fonds de Dotation et le Directeur du Fonds de Dotation, assisté du Responsable du Fonds de Dotation.

Il se réunit au moins une fois par semestre, et en fonction des besoins, à l'initiative d'un des membres du Comité Scientifique du Fonds de Dotation.



Dr. Jean-Luc Le Guiet
Médecin-Chef de service au CMRRF de Kerpape et président du comité scientifique



Olivier Bonaventur
Directeur de Kerpape et Directeur du Fonds de Dotation Kerpape



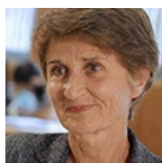
Pascale Stéphan
Attachée de direction et Responsable du Fonds de Dotation Kerpape



Jacques Kerdraon
Médecin de MPR à Kerpape



Dr. François-Xavier Gunepin
Chirurgien Orthopédiste et Traumatologue Clinique Mutualiste du Pays de Lorient



Evelyne Klinger
Directrice de Recherche «Interactions Numériques Santé Handicap»



Nicolas Catzaras
Secrétaire Général Fondation Maison des sciences de l'homme



Xavier Morandi
Neurochirurgien CHU RENNES



Jean-Luc Philippe
Professeur des Universités, Université de Bretagne Sud



Pr. Sylvain Brochard
Professeur d'Université Praticien Hospitalier (PU-PH) de Médecine et de Réadaptation Pédiatrique CHRU Brest



Nathalie Pichot
Université Rennes 1/2

LES PARRAINS

La réussite de nos projets passés et actuels n'aurait pu être ce qu'elle est, sans l'apport véritable d'acteurs engagés et motivés.

Engagés dans nos projets de soins, patients, parrains et donateurs sont à nos côtés pour rendre nos actions quotidiennes cohérentes et significatives, ce qui nous permet d'atteindre de nouvelles dimensions en termes de recherche et développement.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité leur donner la parole, afin de mettre en lumière sous un angle différent la démarche qui est la nôtre, en matière d'accompagnement innovant et optimal du handicap et de réinsertion sociale et familiale.



En janvier 2016, à l'occasion du tournage de l'émission «Une nuit avec les héros de la santé» au Centre de Kerpape, j'ai découvert un projet et des équipes médicales, soignantes et rééducatives d'un dynamisme extraordinaire. Leur volonté de rechercher le meilleur pour chaque patient m'a convaincu d'oeuvrer à leur côté.

En soutenant le Fonds de Dotation Kerpape, comme moi, soyez acteur de l'avenir des projets innovants au service des patients.

Michel Drucker



Le Centre de Kerpape est reconnu au plan européen pour la qualité de son approche pluridisciplinaire et transversale.

Ainsi que pour sa capacité d'innovations technologique, médicale et sociale.

J'en ai fait la double expérience, à titre personnel et au titre de ma fonction de Président de l'AFM-Téléthon. La conduite automobile au mini-manche en est une remarquable illustration.

Eric Molinié

Ancien Président de l'AFM-Téléthon /
Secrétaire Général de Dalkia (Groupe EDF)



LA CHARTE ÉTHIQUE

Le Fonds de Dotation s'appuie sur les principes éthiques qui constituent les valeurs fondatrices de la Mutualité Française Finistère-Morbihan, à savoir :

- la solidarité,
- une gestion désintéressée à but non lucratif,
- la non-discrimination des patients,
- la qualité de la prise en charge.

+ PROBITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à ne pas utiliser les réseaux, les actions ou les moyens du Fonds de Dotation à des fins personnelles ou de développement de marchés dans le cadre de leur activité économique. L'ensemble des parties prenantes du Fonds de Dotation agit en respectant les principes d'intégrité, en se comportant d'une manière juste et honnête.

+ ÉGALITÉ ET NON DISCRIMINATION

Les signataires de la charte éthique s'inscrivent dans une démarche non discriminante. Les projets portés s'adressent à l'ensemble de la population, quelle que soit leur origine culturelle, sociale, ethnique.

+ LÉGALITÉ

Les signataires de la charte éthique s'engagent à veiller au strict respect des lois et règlements en vigueur inhérents à tous les projets portés par le Fonds de Dotation.

+ TRANSPARENCE

Les signataires de la charte éthique s'engagent à communiquer ouvertement sur les actions et activités de soutien au Fonds de Dotation, ainsi que sur son fonctionnement et ses bilans, qu'ils soient d'activité ou financier. Le fonctionnement du Fonds de Dotation, ainsi que la gestion rigoureuse des fichiers et documents d'archives comptables est organisé pour permettre la bonne tenue des contrôles et audits de la part du commissaire aux comptes ou de tout autre organisme de contrôle.

+ ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊT

Les signataires de la charte éthique doivent se prémunir contre tout conflit d'intérêt entre eux-mêmes et les autres parties prenantes du Fonds.

En cas de conflit d'intérêt, les signataires de la charte éthique informeront sans délai le président du conseil d'administration du Fonds de Dotation.

+ ADOPTION ET DIFFUSION

Le conseil d'administration du Fonds de Dotation est la seule instance compétente pour l'adoption et la modification de la présente charte d'éthique ; elle sera disponible sur le site dédié du Fonds de Dotation, en complément des statuts du Fonds de Dotation et remise lors des premiers contacts avec un partenaire potentiel du Fonds, quelle que soit la nature de ce partenariat.

En signant la Charte éthique du Fonds de Dotation Kerpape, nous nous engageons à respecter les principes qui y sont énoncés et qui sous-tendent la formalisation de convention de partenariat sur les modalités d'engagement réciproque concernant la réalisation des projets portés par le Fonds de Dotation Kerpape.



TÉMOIGNAGES DE NOS MÉCÈNES

Témoignage Nicolas Gomart

Vice-Président et Directeur Général Groupe Matmut

La Matmut est mécène du Fonds de Dotation Kerpape depuis sa création en 2016. Ce soutien s'est imposé comme une évidence.

D'abord parce que nous partageons une même approche solidaire et inclusive de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Ensuite parce que l'excellence du Centre Mutualiste de rééducation et de réadaptation Kerpape n'est plus à démontrer.

Elle est assise sur une expertise technique et humaine associée à des innovations technologiques et sociétales.

Etre mécène du Fonds de dotation c'est soutenir cette dynamique de progrès.

Et les résultats sont là : exosquelette, hypnose pour contribuer à la gestion de la douleur... sont quelques exemples de l'efficacité de cette approche ambitieuse et pragmatique de l'autonomie face au handicap. Notre conviction de la qualité du projet fondation Kerpape s'exprime également par notre présence au conseil d'administration.

Un soutien stratégique et financier dont nous sommes très fiers !



Témoignage Lionel Guiban

Directeur Général de GUIBAN

L'entreprise Guiban intervient depuis plus de 40 ans à Kerpape pour des travaux de chauffage et plomberie.

Cela nous a permis de voir au quotidien le travail exemplaire des équipes du centre dans les soins et accompagnement des patients, il nous a paru évident de devenir mécène au fonds de dotation Kerpape pour soutenir les projets innovants au service de l'autonomie des personnes handicapées.

Ce partenariat nous a aussi permis de sensibiliser notre personnel au risque de la route. Chacune de ces visites a été une expérience humaine vraiment forte pour nos collaborateurs.

En tant que PME locale, nous sommes fiers de participer au développement du centre de Kerpape



Témoignage d'Arnaud Monnier, Aasgard Mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collège TPE

Afin de soutenir le Fonds de Dotation Kerpape, la Société Aasgard s'est engagée à reverser au Fonds de Dotation Kerpape la somme de 5 € par poêle vendu dans le cadre d'un mécénat de produit partage.



Aasgard a fait le choix de participer activement au fonds de dotation de Kerpape pour 3 raisons principales :

- *La première est liée à notre groupe qui inscrit dans ses valeurs la notion de solidarité qui anime nos équipes au quotidien.*
- *La seconde est liée à nos métiers et aux risques professionnels qu'ils encourent, je pense à nos techniciens dont le métier nécessite un travail en hauteur chaque jour et au delà des protections individuelles qui leur sont fournies, la sensibilisation proposée par le Centre de Kerpape est pour nous une action supplémentaire pour réduire le risque de chute (journée de sensibilisation février 2017). Nos vendeurs sont également sur les routes chaque jour pour visiter nos clients et exposer également aux risques d'accidents.*
- *La troisième raison est plus personnelle pour avoir partagé une aventure professionnelle de 5 ans au Centre de Kerpape.*

Souhaitant que cette participation encourage et finance de nombreux projets liés à l'innovation et à la recherche dans le milieu du handicap.

Témoignage de Arnaud Tanguy Administrateur du Fonds de Dotation

Le renouvellement de cette convention a une valeur importante à nos yeux et va au-delà du simple don.

Le FCL est fier d'intégrer le Conseil d'Administration de ce Fonds de Dotation et heureux de pouvoir ainsi contribuer au financement de nombreux projets innovants pour le bien des patients. Ce mécénat est une évidence pour le FCL, nous partageons les mêmes valeurs en plus d'une évidente proximité géographique.

Aujourd'hui, il existe de nombreux liens entre nos deux entités puisque nos joueurs se soignent ou effectuent des tests au Centre de Rééducation. Le staff médical travaille également en étroite collaboration avec les équipes de Kerpape.

Plus largement, ce mécénat s'inscrit dans la volonté du club de développer son rôle social dans le territoire lorientais.

Le FC Lorient s'engage aux côtés du fonds sur 3 ans afin de contribuer aux financements de l'innovation et de la recherche dans le champ de la médecine physique et de réadaptation et du handicap.



Témoignage de Benjamin CASTEL Directeur général adjoint du groupe Bigard

Après une première réunion avec les partenaires sociaux du Groupe au sein de Kerpape, avec visite de l'établissement, sur le thème de la Santé (prévention santé au travail et mutuelle) et rencontre de la Direction, tout s'est fait naturellement. Les raisons de notre mécénat sont multiples mais j'en retiendrai deux principales :

- Notre conception commune de l'Humain... et de l'accompagnement qui en découle ; Les équipes de Kerpape et Bigard partagent de nombreuses valeurs communes.
- La ferme volonté du Groupe Bigard de contribuer localement à améliorer la recherche, l'innovation dans le milieu de la santé et, la diversité des domaines de compétences des équipes de Kerpape.



Témoignage Steven HELIAS, Eveno Fermetures Mécène et administrateur du Fonds de Dotation, collège TPE

Après avoir eu plusieurs salariés suivi et accompagnés par différents services du centre de Kerpape, j'ai pu prendre conscience de l'humanité, des compétences et de l'implication des salariés de Kerpape.

Ces valeurs humaines correspondent à ce que nous essayons de véhiculer à moindre mesure dans notre entreprise.

La mise en place de ce partenariat devenait pour moi et pour l'ensemble des salariés, une évidence.

Nous pouvons bénéficier de l'expérience, et du savoir-faire des équipes pour nous aider à réfléchir à des problématiques que nous avons dans l'industrie, TMS, gestes et postures, ergonomie des postes

A ce titre, nous avons pu mettre en place l'éveil musculaire dans l'ensemble de l'entreprise avec l'aide d'une kiné de Kerpape.

Si nous pouvons aider et participer modestement au développement des projets, nous devons le faire.

Cette collaboration doit servir également à faire parler du fonds de dotation auprès des salariés et de nos partenaires au quotidien.

Ceci doit avoir pour but d'élargir la liste des mécènes actuels pour inscrire de nouveaux sur la durée.



Témoignage Jérôme TREHOREL Directeur des Vieilles Charrues

L'accès à la culture pour tous / pour le plus grand nombre est une valeur fondatrice des Vieilles Charrues depuis ses débuts, il y a 30 ans. Chaque année, le festival s'efforce d'améliorer l'accueil de tous les festivaliers, de leur faire vivre et partager une expérience unique. L'échange, le partage, la mobilisation, l'encrage, la solidarité, l'innovation sont les valeurs qui réunissent les Vieilles Charrues et le Centre Kerpape. C'est pourquoi nous sommes très heureux, chaque année, de mettre à l'honneur leur engagement remarquable.



**5 ANS D'INNOVATION, D'ENGAGEMENT, DE SOURIRES !
GRÂCE À VOUS, MERCI !**



ENSEMBLE, RESTONS MOBILISÉS

TÉMOIGNAGES DES MÉDECINS DU CENTRE DE KERPAPE

Témoignage Dr. Jean-Luc Le Guet

Président du Comité Scientifique du Fonds de dotation Kerpape
Médecin-chef de service au CMRRF de Kerpape



La communauté médicale et l'ensemble des équipes du centre de Kerpape s'engagent activement depuis de nombreuses années dans l'innovation et la recherche, au bénéfice de nos patients et leurs familles

Photo prise lors du dîner de gala 2019



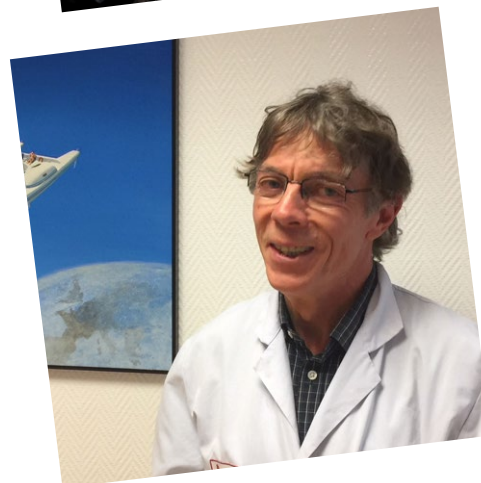
Témoignage Jacques Kerdraon

Président de la Commission Médicale d'Établissement du Centre de Kerpape

Les conditions imposées cette année par la crise sanitaire ont profondément impacté l'organisation des soins pour garantir un accès à nos patients les plus vulnérables.

Elle a aussi contribué à renforcer les équipes médicales et de rééducation dans leur engagement à être toujours plus innovants dans la mise en œuvre de ses nouveaux projets.

C'est rendu possible grâce au soutien du fonds de dotation de Kerpape.



TÉMOIGNAGES DE PATIENTS ET PROFESSIONNELS



Christine Vervaeke Hypnothérapeute au Centre de Kerpape

Lors de leurs séjours à Kerpape, il est proposé aux patients de tous les services (adultes, adolescents et enfants) l'hypnose.

Les indications de l'hypnose à Kerpape sont la douleur provoquée par un soin, la douleur chronique, les troubles du sommeil, l'anxiété, le stress posttraumatique et la mentalisation du mouvement.



Lors de mon séjour au centre de Kerpape, j'ai pu découvrir et acquérir un nouvel «outil» pour me permettre de réduire mes douleurs sans aucune nouvelle prise de médicaments supplémentaires.

Ces séances d'hypnose, accessibles à toutes et à tous m'ont été bénéfiques.

Grâce à elles, je vais pouvoir «gérer» différemment, en étant plus autonome, ma pathologie lors des crises aiguës.

Merci au centre de Kerpape et à Madame Vervaeke pour avoir développé cette technique.

Stéphane Cottier Patient du Centre de Kerpape



Stéphanie Dupire Psychologue du travail / Ergonome au Centre de kerpape programme Comète France

Je remercie Christine VERVAEKE pour la formation «communication thérapeutique» réalisée sur 2 jours. Au-delà des rappels théoriques, ceux sont les exercices pratiques qui sont intéressants et intégrables dans nos entretiens quotidiens (mirroring, pacing, suggestions ...). L'ouverture sur l'étude du langage verbal et paraverbal est tout aussi intéressante. Cette communication thérapeutique nous permet de nous recentrer lors de nos entretiens pour favoriser l'écoute active des patients.



Florence Le Garrec Ergothérapeute

Suite à cinq chocs septiques successifs et un coma de 2 mois, alors que j'étais en pleine forme, j'ai été amputée des mains et des pieds.

Etant hospitalisée à Vannes, j'ai eu la très grande chance de pouvoir bénéficier d'une rééducation au centre de Kerpape pendant 9 mois.

J'y suis arrivée déprimée et totalement dépendante. J'ai été très touchée par l'accueil, les soins et le soutien des aides-soignantes et de toutes les autres disciplines médicales et techniques. J'ai commencé assez vite la rééducation avec une kiné et une ergo qui m'ont redonné confiance et rendu progressivement mon autonomie. Aujourd'hui, je marche, je cuisine, je joue au bridge, je conduis, je prends le train et l'avion seule. Et 3 ans après, je continue à bénéficier de leurs progrès techniques.



Madame Delcroix Patiente du Centre de Kerpape

TÉMOIGNAGES DE PATIENTS ET PROFESSIONNELS

Médiation Animale



Béatrice NEUWALD
Psychomotricienne

La médiation animale est une approche qui met en jeu le vivant, il s'agit d'une rencontre entre l'enfant, le chien et le thérapeute.

Nos patients sont stimulés tant sur le plan corporel, que le plan émotionnel et relationnel. Nous observons grâce à cette médiation des réponses, des comportements difficiles à obtenir dans le cadre d'une rééducation classique.

Ces enfants ont des profils très variés qui nous amènent sans cesse à nous questionner sur notre pratique, sur les stratégies d'approches les plus adaptées.

Les objectifs sont adaptés à chaque enfant.

- susciter une appétence à interagir avec son environnement
- d'aider à développer les pré-requis à la communication.
- accompagner l'ajustement relationnel avec l'animal
- apprendre à ne plus avoir peur du chien
- offrir un moment de bien être de détente et de plaisir.



Floriane PAGE
Patte d'Union – Accompagnement
thérapeutique par l'animal



Arrivée depuis 6 mois en pédiatrie à Kerpape comme psychomotricienne, je n'avais encore jamais eu l'occasion de travailler avec des animaux en séances.

La psychomotricité est une approche globale de la personne qui agit sur le fonctionnement physique en lien avec la vie psychique. Elle aide à apprendre ou réapprendre l'existence du corps, de ses limites, ses possibilités, les développer ou les restaurer, à l'utiliser dans un but de plaisir de mieux-être. La médiation animale est une manière d'aborder nos séances.

Je suis aujourd'hui une professionnelle convaincue par tous les bénéfices de la participation des chiens en séance. Nos regards croisés avec l'intervenante, servent des objectifs thérapeutiques variés pour des enfants aux besoins très différents. Un point est cependant commun à toutes les séances : le plaisir des enfants d'être au contact des chiens.

Florie MAHE
Psychomotricienne

Peut-être m'avez-vous déjà vue avec mes chiennes dans les couloirs du pôle enfant le mardi après-midi ? Je m'appelle Floriane PAGE et depuis septembre 2020, j'accompagne en séances des enfants avec mon équipe canine médiatrice formée et éduquée dans l'objectif de maintenir ou améliorer leurs potentiels cognitifs, physiques, psychosociaux et affectifs grâce au lien bienfaisant et naturel existant entre l'humain et l'animal.

Les séances et les ateliers sont adaptés au profil de chaque enfant et varient en fonction des objectifs et des besoins, parfois instantanés, de l'équipe référente et des enfants.

Chaque accompagnement dévoile de belles surprises...

Et concrètement ? Les enfants sont impatients de venir voir les chiennes, jouent, observent, commentent, communiquent, expriment leurs émotions, touchent, caressent, respectent, s'adaptent, câlinent, se détendent, lâchent prise... et SOURIENT !

Merci à toute l'équipe et aux enfants pour leur confiance !

Floriane, Roxane, Lumi, Naïa et Otava

TÉMOIGNAGES DE PATIENTS ET PROFESSIONNELS

Projet étude clinique Autoécole de Kerpape *en cours de financement*

L'étude clinique AUTOCAM-AVC «Favoriser la prise de conscience des capacités de conduite de patients post-AVC : Intérêt des caméras embarquées et des questionnaires d'auto-évaluation lors d'une mise en situation de conduite » en collaboration avec l'Université Gustave Eiffel, a débutée au CMRRF de Kerpape en octobre 2021

Sur l'année 2021, ce travail de recherche clinique en cours est venu alimenter les réflexions du ministère de l'Intérieur pour la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de sécurité routière, avec pour concrétisation directe le financement, par le Département de la Sécurité Routière, d'une thèse en neuropsychologie sur la thématique « Reprise de la conduite et conscience des troubles chez des patients AVC ».

Cette thèse, menée par l'Université Gustave Eiffel, se fait en collaboration avec le CMRRF de Kerpape et l'hôpital Henry Gabrielle (Hospices Civils de Lyon). Une étudiante de l'Université Gustave Eiffel a ainsi pu rejoindre le projet AUTOCAM-AVC et les équipes des 3 sites travaillent actuellement au développement d'une 2nde étude clinique. Cette étude, intitulée « RETROUVE », vise à mieux comprendre les facteurs cliniques (type de lésion, type d'AVC, caractéristiques cognitives...) et démographiques (âge, genre) participant à la reprise de la conduite automobile des patients post-AVC et mieux comprendre le devenir des conducteurs post-AVC dans les années suivants la reprise de la conduite.

**Docteur Pauline COIGNARD et l'équipe projet
étude clinique AUTOCAM-AVC**



2 RETOUR SUR 2021

LES FAITS MARQUANTS



28 JANVIER

Remise de chèque CMB

15 MARS
Reconduction de la convention sur 3 ans



17 MARS - 3 MAI : CONFINEMENT



ANNULÉ

COUVRE FEU

4 JUIN
Assemblée Générale



8 JUIN
Accueil stagiaires FACE Morbihan

22-25 JUIN
Participation au séminaire de l'AFF Association Française des Fundraisers

JANV

FÉV

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

27 JANVIER
Reconduction de la convention sur 3 ans



1 AVRIL
Réunion du comité scientifique du Fonds de dotation Kerpage

22 AVRIL
Conseil d'Administration du Fonds de dotation Kerpage

26 MAI
Accueil de Sindy Ousmane A. Dieye

JUIN
Remise de chèque Fondation BPGO



JUIN
Participation au jury Breizhacking



11 JUIN
Action MGEN de sensibilisation au handicap Collège de Guémené sur Scorff Morbihan



14 JUIN
Accueil CODIR de la société EVENO fermetures



16 JUIN
AConseil d'Administration du Fonds de dotation Kerpage

ÉTÉ

Participation à la campagne estivale
Marque Bretagne



1ER JUILLET

Assemblée générale
CFF

SEPTEMBRE

Participation au Forum
Économique Breton à
Saint-Malo



21 OCTOBRE

Conseil d'administration
du Fonds de dotation
Kerpape

NOVEMBRE

Remise d'un don
de 50 000€
Comité de Salon
Vannes Agglo-Golfe



NOVEMBRE

Séminaire de gouvernance
du Fonds de Dotation
Kerpape

DÉCEMBRE

Signature de la
reconduction de la
convention avec la
Mutuelle Générale



JUIL

AOÛT

SEPT

OCT

NOV

DÉC

8-18 JUILLET

Soutien au Festival
des Vieilles Charrues



Festival Cornouaille

ANNULÉ



AOÛT



ANNULÉ

SEPTEMBRE

Participation au 60 ans
de la MATMUT



30 SEPTEMBRE

Participation aux
journées européennes
des fondations

2-3 DÉCEMBRE

Accueil équipe
Denis matériaux

DÉCEMBRE

Reconduction de la
convention sur 3 ans



DÉCEMBRE

Action Giving Tuesday France
avec CMB Arkea Morbihan,
FCL et Mutuelle Verte



#GIVINGTUESDAY

**Meeting convivial
& solidaire**

ANNULÉ

3 LES DÉFIS DE KERPAPE



Les Défis de Kerpape : un événement sportif et convivial

Les Défis de Kerpape : C'est notre événement annuel de levée de fonds avec l'organisation d'un événement sportif et convivial sur le site du centre de Kerpape. L'inscription se fait sous forme d'un don de 1000 € avec 45 équipes engagées. L'idée est d'enchaîner 3 épreuves en équipes mixtes adultes et/ou enfants avec une personne en situation de handicap. Au programme: natation, vélo et course à pied.

Tout au long de cette journée, des animations et des surprises ont permis aux participants et visiteurs de vivre un événement unique, convivial et solidaire.

La crise du COVID 19 nous a également contraint à annuler les défis 2020 et 2021, avec la perte de notre levée de fonds de 45 000 € pour 2021.

Un grand merci à nos fidèles entreprises engagées depuis la première saison, aux bénévoles et équipes du centre de Kerpape, dont le service des sports et services techniques, pour leur soutien à la réussite de cette belle journée. RDV le 14 mai 2022 pour la troisième édition.



Viser toujours plus haut !

Je suis ravi de pouvoir m'engager chaque année pour le fonds de dotation à l'occasion de la journée de don et de sport : les défis de Kerpape !

Etre parrain c'est d'abord remercier ce que le centre à fait pour moi dans mes premiers mois de rééducation. Ensuite, c'est montrer la voie du besoin de soutien et que le collectif est indispensable pour réussir de grandes choses ! Pour combattre le handicap, on a besoin des meilleures compétences et des meilleurs donateurs. Restons ouverts et mobilisés pour construire ensemble un monde plus uni et où le handicap devient plus léger !



Cyril Moré
Parrain des défis de Kerpape



ÉTÉ 2020, #DEPAYSEZVOUSENBRETAGNE

A l'été 2021, nous nous sommes associés à la campagne «Dépaysez-vous en Bretagne» lancée par la Marque Bretagne qui visait à mettre en avant la diversité et les particularités de notre région.

L'idée: détourner nos messages avec des signifiants bretons forts pour retranscrire l'esprit de solidarité de notre belle région. Un soutien au travail des équipes du Centre de Kerpape mobilisés tout l'été !



4 GIVING TUESDAY

MARDI 3 DÉCEMBRE 2021

#GivingTuesday est un mouvement mondial qui célèbre et encourage la générosité, l'engagement et la solidarité.

Il permet aux individus, aux organisations et aux communautés à travers le monde de se rencontrer autour d'un objectif commun : célébrer et encourager le don.

Le fonds de dotation Kerpape y participe depuis sa création en France en 2018.

La conférence débat prévue initialement dans ce cadre, dans les salons du FCL au Moustoir a du être annulée et reportée en décembre 2022 du fait de la crise sanitaire en France.

Des actions de nos partenaires mécènes ont pu être cependant réalisées, dans le respect des mesures barrières liées au COVID19 ou sur le plan numérique.

Merci aux agences CMB du Morbihan, à la Mutuelle Verte et au FCL pour leurs actions, pour une sensibilisation grand public sur le handicap.

Vous aussi, engagez-vous pour une action RSE le 29 novembre 2022, pour le Giving Tuesday France.



BRETAGNE®

s'engagent pour #GI♥INGTUESDAY

PARCE QUE CHAQUE GESTE COMPTE



RETOUR SUR GIVING TUESDAY 2019

C'est avec regret que nous avons été contraints d'annuler les éditions 2020 et 2021 de notre meeting convivial et solidaire au vu du contexte sanitaire.

Nous sommes impatients de vous retrouver pour vous présenter 5 ans du travail des équipes de Kerpape et débattre ensemble sur l'innovation en santé. Espérons que 2022 soit l'année des retrouvailles tant attendues.

Merci à nos mécènes et donateurs qui nous ont permis malgré tout de poursuivre nos financements au service du handicap. Rendez-vous en 2022 pour une année riche en nouveaux projets passionnants.



+ Les actions d'accompagnement précoce des patients pour un accès ou maintien dans l'emploi en phase active de soins

L'EMPP permet aux patients hospitalisés ou en convalescence d'initier un parcours de formation dans le cadre de leur projet de retour à l'emploi.

Ces parcours participent à la lutte contre la fracture numérique. Ils permettent d'accompagner des patients béotiens en matière d'informatique et constituent un préalable intéressant pour une entrée sur un parcours de formation en bureautique.

Assurer la continuité de ces prises en charge c'est permettre aux personnes hospitalisées à Kerpape de pouvoir se mobiliser activement sur projet professionnel dès la phase de soins.

C'est la possibilité de favoriser le gain en compétence mais aussi de permettre à la personne de retrouver la confiance après une rupture de plusieurs mois voire de plusieurs années dans son parcours professionnel.

La généralisation des nouveaux moyens de communication et la dématérialisation massive des démarches courantes questionnent aujourd'hui la fracture numérique d'une autre manière. Longtemps centrée sur l'accès matériel aux TIC, elle s'est déplacée désormais sur les inégalités sociales liées aux usages en introduisant une nouvelle problématique que l'on nomme « illectronisme ».

La compétence numérique n'est pas innée et l'apprentissage de ces usages nécessitent des pré-requis. De fait, pour certaines personnes, l'autodidactie n'est pas envisageable et il est indispensable de les accompagner. L'illectronisme frappe les populations fragiles, souvent à faibles ressources, qui souffrent même parfois d'illettrisme ce qui rend encore plus complexe la compréhension d'une interface numérique.

Il est nécessaire de réfléchir à l'intégration de cette dimension sociale de l'accès au numérique dans les propositions à discuter avec les patients.

De nombreuses démarches ou procédures sont d'ores et déjà dématérialisées ou en passe de l'être avec un caractère qui sera très prochainement obligatoire. La précocité de nos prises en charge doit permettre de lutter contre ces inégalités en proposant un accompagnement à la prise en main des outils de navigation, de recherches et de communication pour permettre aux patients de l'établissement de gagner en sérénité et prendre confiance dans l'usage quotidien d'un ordinateur.

Soutien prévisionnel du Fonds :
20 419€

L'objectif est de favoriser leur inclusion sociale par une utilisation autonome des usages numériques liés aux différentes démarches d'accès au logement, demande d'allocations ou simplement de maîtriser les outils de communication pour empêcher l'isolement.

L'EMPP est reconnu en tant qu'Espace Public Numérique (agrément Conseil Régionale Bretagne)

L'article L.711.2 du Code de la Santé Publique pose le principe de la mission de Réinsertion des établissements de Soins de Suite et Réadaptation.

Dans le cadre de la prise en charge globale du patient, est intégré précocement, pendant la phase active de soins, tout le processus de réadaptation sociale et professionnelle.

- L'évaluation des situations de handicap constitue le préalable indispensable aux interventions visant la diminution des obstacles à l'insertion. Cette évaluation intègre également les aspects de vie personnelle et sociale ainsi que les facteurs environnementaux, spécifiques à chaque personne.

- Le centre de Kerpape contribue au réseau COMETE France, qui regroupe 56 établissements SSR, ayant un service d'insertion sociale et professionnelle précoce intégré au sein de sa structure.

Cette démarche s'inscrit dans un processus de prise en charge précoce, dont l'intérêt principal est de prévenir la démobilité et la désinsertion professionnelles.

Pour les patients

- Préparer dès la phase active de soins, son projet de formation pour un accès / retour à l'emploi
- Être en capacité de communiquer par Internet et faire face à ses propres démarches en s'initiant à l'outil informatique et aux usages numériques.

Pour les professionnels

- Support de mobilisation dans l'accompagnement du retour à l'emploi du patient
- Être assurés d'un certain niveau d'autonomie du patient face aux usages numériques dans un contexte de dématérialisation et rompre l'isolement social.

Pour le Centre de Kerpape

Innové en matière de réadaptation et Insertion en proposant une prise en charge globale intégrant les nouveaux enjeux liés au développement massif des moyens de communication dans un contexte de dématérialisation

TÉMOIGNAGES DES PATIENTS ET SOIGNANTS DU CENTRE DE KERPAPPE

PROJET EMPP



L'espace de Mobilisation Professionnelle Précoce accueille les patients de Kerpape pour leur permettre d'accéder à un parcours de formation professionnelle dès la phase d'hospitalisation

L'objectif est de permettre aux patients de gagner en compétences numériques afin de travailler précocement leur projet de reprise ou de réorientation professionnelle.

Les patients font face à des situations de ruptures sur le plan socio-professionnel. Dans ce contexte, mon accompagnement en formation insiste sur la valorisation des compétences acquises par le patient/stagiaire pour lui permettre de retrouver un capital confiance et l'estime de soi nécessaire à l'installation d'une dynamique de projet.

David Valy
Coordinateur EMPP / Centre de Kerpape



A mon arrivée à Kerpape dans le cadre de mon hospitalisation, j'étais en arrêt maladie de longue durée et je me sentais perdu sur le plan professionnel.

Mme Dupire, ma conseillère en réadaptation professionnelle, m'a proposé de rencontrer Mr Valy afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement en formation bureautique. Grâce à l'acquisition de nouvelles compétences, j'ai pu reprendre confiance dans mes capacités de travail et d'apprentissage. Après cette première formation en bureautique, j'ai pu bénéficier d'une formation supplémentaire en PAO. Je continue de développer mes compétences.

Cette prise en charge me permet de me projeter avec sérénité, je me sens désormais capable de me positionner sur une entrée en BTS dans le cadre de ma réorientation professionnelle.

Audrey Barraud
Patiente du Centre de Kerpape



+ Projet de Séjour Handicap et Familles 2020/2022

REPORT CAUSE COVID expérimentation en 2022

Le **23/10/2019**, Mme Sophie CLUZEL, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées dans le gouvernement d'Edouard PHILIPPE sous la présidence d'Emmanuel MACRON, annonçait les 17 mesures gouvernementales du « **plan de mobilisation et de soutien** » **aux aidants familiaux** en faveur d'une **aide au répit** et de l'**indemnisation des aidants** ayant dû interrompre, réduire, modifier leur activité professionnelle.

La **politique publique** du gouvernement actuel témoigne bien de la préoccupation d'une partie grandissante de la population (8 à 11 millions) en reconnaissant le **statut particulier des aidants familiaux** (parents, enfants, conjoint), avec notamment le constat de l'association française des aidants d'une part non négligeable (environ 500 000) de jeunes aidants qui, par **amour, obligation, sacrifient une partie de leur vie** professionnelle, personnelle, familiale, sociale.

- **Aidant(e)** : « Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap »
- **48% des aidants** déclarent avoir des **problèmes de santé** qu'ils n'avaient pas avant d'être aidant*.
- **50% des aidants ne parlent pas de leurs difficultés** avec les professionnels de santé*.

2020/2021

- Comité de pilotage et lancement de l'expérimentation avec 5 parcours aidants / aidés
- Poursuite réalisation enquête de besoins et création d'indicateurs de suivi de l'expérimentation
- Poursuite recherche de financement pour projet

2022

- Poursuite de l'expérimentation avec 10 parcours de soins aidants / aidés
- Lancement projet construction d'une maison des aidants / famille sur site
- Poursuite recherche de financement pour projet

2022/2023

- Poursuite expérimentation avec 10 parcours de soins aidants / aidés avec construction de la maison des aidants / familles

Le **centre de Kerpape** a toujours eu pour mission d'accompagner les patients hospitalisés et leurs proches.

Ce projet a deux objectifs :

- **L'expérimentation d'un parcours de soins personnalisé aidés/aidants sur 3 ans**
- **La création d'une maison des aidants/accueil familles sur le site du centre de Kerpape**

Engagement GMF : 210 000€/3 ans

Engagement Carac : 150 000€/3 ans



Population : adultes en situation de handicap physique et/ou cognitif d'origine neurologique et de leur proche aidant.

Modalités : Repérage de la souffrance physique et/ou psychique par Equipe Mobile MPR* ou service accompagnement du SRISP**

Objectif primaire : prévention des risques pour la santé des aidants familiaux et des aidés en situation de handicap physique et/ou cognitif en modifiant les modes d'interaction (relationnels, corporels, fonctionnels...)

Objectif secondaire : prévenir les risques de maltraitance/ prévenir les risques d'épuisement

Proposition de soins personnalisés et différenciés à l'aidant et à l'aidé, en hôpital de jour avec hébergement sur le domaine de Kerpape

Accompagnement au changement par l'Equipe Mobile MPR suite au séjour avec évaluations du « être Ensemble autrement et mieux pour chacun » et réajustements sur les 9 mois suivants le séjour.

*Equipe mobile MPR (EM-MPR) créée en 2012 pour mener des actions pluridisciplinaires à domicile dans les situations complexes de handicap

**SRISP (Service de Réadaptation et d'Insertion Socio-Professionnelle) avec accompagnement social à la sortie d'un séjour de soin sur Kerpape et suivi jusque un an après la sortie



+ Mise en place d'ateliers musicaux créés et animés par un ancien patient

*Soutien du Fonds budget prévisionnel
22 500 € / 3 ans*

Proposer des ateliers musicaux et d'écriture aux patients hospitalisés en groupe d'une douzaine de personnes. Un musicien et une chanteuse coordonnent les actions.

Pour les patients

- Développer la confiance en soi, l'envie, et la curiosité en franchissant un pas parfois considéré comme infranchissable
- Trouver une activité en dehors des soins
- Se rencontrer entre les différents services et rompre la solitude d'une hospitalisation en partageant des moments de complicité
- Retrouver du plaisir
- Vivre l'intensité des émotions liée aux représentations publiques
- Témoigner que la situation de handicap permet de mener de nouvelles activités

Pour les professionnels

- Proposer un complément aux soins de rééducation
- Favoriser un supplément de motivation pour les patients
- Inciter à une amélioration de la santé psychologique des patients
- Permettre un accompagnement des patients en dehors des plages de soins et rééducation

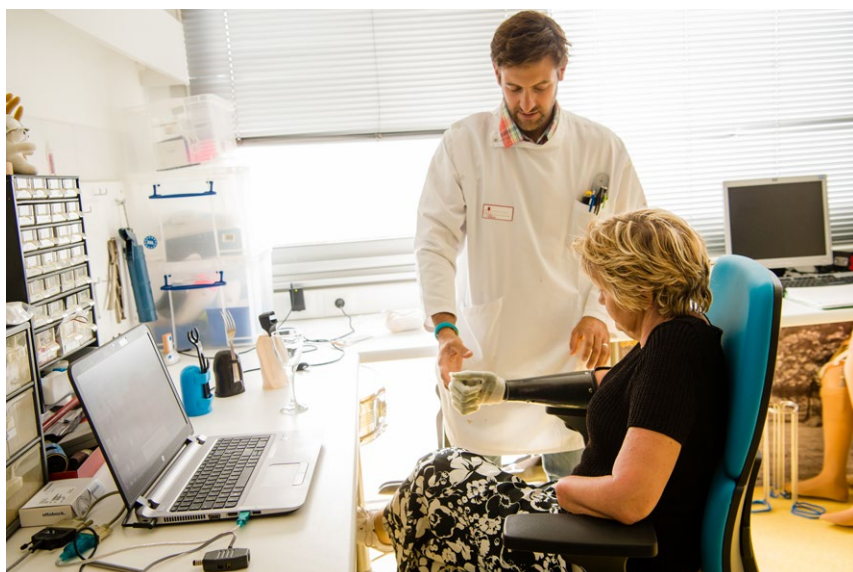
Pour le Centre de Kerpape

- Développer des activités hors soins au Club Loisirs
- Retrouver des projets autour de la musique (en écho avec l'histoire de Kerpape)
- Conforter son image d'établissement de santé « musicien » et innovant
- Soutenir la création d'une activité professionnelle d'un ancien patient musicien



Pour le musicien et la chanteuse animateurs des ateliers

- Aider les patients durant leur séjour
- Faire connaître la musique et le plaisir de la musique
- Acquérir une expérience et développer la pédagogie
- Lancer une nouvelle activité professionnelle



*Soutien du Fonds :
169 036 € / 3 ans*

+ Création d'une consultation spécialisée d'évaluation/préconisation de Dispositifs d'Assistance Innovants des Membres Supérieurs

La création d'une consultation spécialisée d'évaluation/préconisation de Dispositifs d'Assistance Innovants des Membres Supérieurs au CMRRF de Kerpape a pour objectif:

- La mise à disposition de matériel en phase de stimulation pour favoriser la reprise d'autonomie
- L'utilisation en phase de récupération dans un programme de rééducation/ réadaptation
- L'utilisation en matériel de compensation
- Les essais avant préconisation individuelle
- Les essais en vue de reprise professionnels pour maintien dans l'emploi et prévention des TMS

Pour les patients

- Une meilleure réponse (adaptée et rapide) à leurs besoins (de réadaptation, de compensation, de rééducation)
- Une amélioration de la qualité de vie pour les patients dépendants

Pour les professionnels

- Un développement de leurs compétences et une augmentation de leur expertise
- Une palette d'outils plus larges à proposer aux patients

Pour le centre de Kerpape

- Une reconnaissance de son expertise dans un domaine très spécialisée
- Une reconnaissance du caractère innovant dans les prises en charges
- La création d'une activité de recours spécialisée sur le territoire et au-delà dans le cadre de la réflexion en cours sur les plateformes Handicap et Nouvelles Technologies

Pour les partenaires extérieurs

- Disposer d'un centre d'essai



Soutien du Fonds:
34 205 €

+ Complément au projet Atalante/exosquelette Wandercraft

Dans les suites du soutien à l'acquisition de l'exosquelette ATALANTE de la Société Wandercraft en 2019 / 2020 ce nouveau projet concerne l'évaluation de l'intégration de ces nouvelles technologies de santé, qui génèrent aussi des impacts organisationnels encore mal appréhendés pour un accès optimisé aux populations cible.

Il vise à intégrer les améliorations technologiques de la robotique de marche au service des patients par la mise en œuvre d'études cliniques auprès des populations en situation de handicap et évaluer l'impact d'un accès facilité à l'usage de l'exosquelette Atalante dans la définition des programmes de développement technologique et d'expertise des équipes de rééducation.



Pour les professionnels

- Poursuivre leur expertise et parcours de compétences
- S'inscrire dans une démarche de recherche appliquée sur les technologies innovantes
- Formation des pairs
- Soutien à l'activité clinique
- Elaboration d'une base de données dédiée aux dispositifs innovants.
- Inscription à la démarche de veille scientifique
- Explorer des pistes nouvelles de développement de l'usage du dispositif

Pour l'établissement

- Augmenter l'attractivité du centre auprès des professionnels de la MPR
- Valoriser l'impact des projets organisationnels sur l'appropriation des technologies innovantes.
- Renforcer la dynamique d'innovation en interne
- Optimiser l'investissement dans la recherche.

Pour les patients

- Bénéficier d'un plateau technique
- Bénéficier d'une diversification de leur prise en charge et sensibilisation aux alternatives dans le champ de la compensation du handicap
- Bénéficier des retombées de la recherche clinique

Pour les partenaires extérieurs

- Bénéficier de l'expertise des équipes de rééducation dans la définition des axes de développement technologique



*Soutien du Fonds budget prévisionnel
150 000 €*

+ Création d'un environnement adapté permettant l'accueil de patients avec un niveau de dépendance très important et des séjours d'hospitalisation longs

ACTION POST- COVID

Pour les patients

- Favoriser son autonomie et découvrir ses capacités d'autonomie grâce à du matériel adapté.
- Participer activement à la gestion et le contrôle de son environnement
- Expérimenter les nouveaux dispositifs et commencer à se projeter vers le retour à domicile et donc l'aménagement de son propre domicile
- Etre autonome dans son environnement immédiat et jusqu'à l'extérieur du centre

Pour les professionnels

- Participer à la prévention des TMS des soignants
- Valoriser le travail d'accompagnement des patients en autonomie : le patient est de nouveau acteur de sa prise en charge et de son quotidien (TV, appel téléphonique, déplacement...)

Pour le centre de Kerpape

- Permettre l'accueil de patients très lourdement handicapé ne pouvant être accueilli dans ces centres de rééducation classiques (Kerpape est un centre de référence pour les patients médullaires pour la région Grand Ouest. 2/3 des patients accueillis sont tétraplégiques)
- Mettre en œuvre les technologies innovantes autour des réponses à ce type de niveau de dépendance et rester une vitrine pour les entreprises extérieures (formation aux métiers du bâtiment/ équipes SSR-MPR)



NOS PROJETS TOUJOURS EN COURS DE FINANCEMENT

+ SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION



+ PROJET VECODON

Soutien du Fonds : 25 703 €

+ FINANCEMENT STRUCTURATION AVEC DÉPARTEMENT INNOVATION RECHERCHE

Soutien du Fonds : 109 912 €

+ FINANCEMENT UTILISATION HYPNOSE

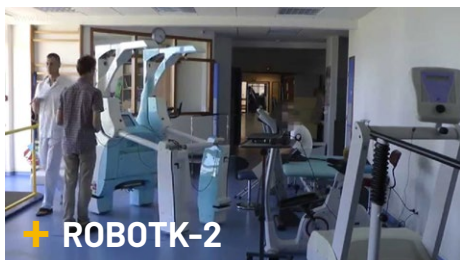
Soutien du Fonds : 72 086 €



+ PROJET ATALANTE/
EXOSQUELETTE WANDERCRAFT

Soutien du Fonds : 100 000 €

+ PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU SOIN ET DE L'AUTONOMIE



+ ROBOTK-2

Soutien du Fonds : 31 716 €

+ FINANCEMENT LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE



Soutien du Fonds : 30 000 €

+ AGIR POUR L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



+ SEXUALITÉ ET HANDICAP

Soutien du Fonds : 144 000€ / 2 ans



+ PROJET AUTO-ÉCOLE

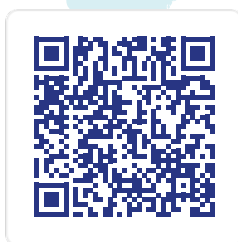
Soutien du Fonds : 60 000€ / 3 ans



+ COOPERATIONS INTERNATIONALES

Soutien du Fonds : 15 000€/an sur 3 ans

Vous voulez en savoir plus sur nos actions à l'international ? Pour lire notre plaquette, scannez-moi !



+ ROBOTLINK-E

Soutien du Fonds : 5 000€

+ MEDIATION ANIMALE

Soutien du Fonds : 4 000€



+ PARTICIPER À LA CRÉATION D'ESPACES DE SOINS ET DE VIE CONVIVIAUX POUR LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE



+ AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE WIFI DANS LES CHAMBRES DE PATIENTS SITUÉS EN UNITÉS DE SOINS

NOS PROJETS FINALISÉS

+ SOUTENIR LA RECHERCHE MÉDICALE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

+ PROJET VIBR MRI

Financement de la thèse de neuro-sciences du docteur Stéphanie Challos Le Plaideur sur la rééducation post AVC et les troubles de l'équilibre

Soutien du Fonds : 20 000€

+ PROMOUVOIR LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU SOIN ET DE L'AUTONOMIE

+ ACQUISITION ALTER G

pour favoriser une rééducation précoce à la reprise de la marche



Soutien du Fonds : 45 000€

+ STAGE INTENSIF DE RÉÉDUCATION DU MEMBRE SUPÉRIEUR ORIENTÉE VERS UN BUT EN CONTRAINTE INDUITE, EN RÉÉDUCATION PÉDIATRIQUE

Evaluation de l'impact des stages pour améliorer nos séjours de rééducation intensive

Soutien du Fonds : 5 120€

+ SOUTIEN UTILISATION IMPRESSION 3D /REHAB LAB

Création d'un espace innovation/ développement en impression 3D au sein de l'établissement

*Soutien du Fonds : 70 005€
Co-financé par la fondation michelin*



+ ACQUISITION DE MATÉRIEL DE RÉÉDUCATION INNOVANT

Financement de matériel innovant pour rééducation de l'enfant hospitalisé au centre de Kerpape, avec dispositif contribuant à diversifier les outils et augmenter l'intérêt de la participation

Soutien du Fonds : 31 585€

AGIR POUR L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP

**+ MISE A DISPOSITION ET ESSAI
D'UN MODULE HABITAT ADAPTÉ
PMR / HANDILOGE**



**+ SOUTIEN AIDANTS/MISE
EN PLACE CONSULTATION
HANDICAP ET FAMILLE**



Une proposition de rencontre de la famille, du proche blessé et de l'institution par un binôme de professionnels de l'établissement

*Soutien du Fonds : 45 000€
Co-financé par*



AG2R LA MONDIALE

+ PROTOCOLE EFE

Recherche sur l'évaluation des fonctions exécutives des enfants en comparaison à leur tranche d'âge

Soutien du Fonds : 12500€



PARTICIPER À LA CRÉATION D'ESPACES DE SOINS ET DE VIE CONVIVIAUX POUR LES PATIENTS ET LEUR FAMILLE

**+ PRÉVENTION DES TMS EN
MILIEU HOSPITALIER**

Acquisition rails dans unité hospitalisation pour prévention troubles Musculosquelettique (TMS)

**+ RENOVATION DU CLUB LOISIRS
POUR LES PATIENTS ET FAMILLES**

(espace de vie convivial en dehors des soins)



Soutien du Fonds : 400 000€ dont :



210 000€



120 000€

6 NOS AMBITIONS À L'HORIZON 2025

Depuis sa création en 2016, le Fonds de dotation de Kerpape a permis d'ancrer plus encore le Centre de Kerpape dans une dynamique de recherche et d'innovation. Créé, il y a plus de 100 ans, le Centre Mutualiste de rééducation et de réadaptation de Kerpape est l'un des fleurons des établissements de Médecine Physique et de réadaptation en France et en Europe. Au-delà de son haut niveau de performance, le Centre est animé par une énergie permanente avec pour objectif la recherche de solutions permettant chaque jour d'améliorer le confort des patients et usagers du Centre.

Les cinq prochaines années seront consacrées à la rencontre du monde économique et au développement de conventions de mécénat; La gouvernance du fonds de dotation souhaite pouvoir accueillir de nouveaux administrateurs, issus du tissu économique breton et d'ailleurs. Nous pensons que notamment les dirigeants des TPE/PME pouvant s'engager avec nous de façon durable, contribueraient à renforcer les orientations stratégiques du fonds pour les années à venir. Leur expertise de leur écosystème est un atout précieux pour le développement de l'innovation et la recherche au bénéfice des personnes en situations de handicap.

L'Ancre territoriale et l'image positive des programmes de soins et d'accompagnement à Kerpape renforcent nos convictions sur ces partenariats avec le monde économique, enjeu majeur de la réussite de notre projet, avec des valeurs partagées et de solidarité.

Nous proposons également aux entreprises mécènes des contreparties avec des actions de sensibilisation au handicap dans leur entreprise ou au Centre de Kerpape autour de la prévention en santé et conséquences du risque routier ou de l'accident du travail.

Le comité Scientifique réunit des experts de renommée nationale dans tous les domaines de la recherche, que ce soit en médecine Physique et de réadaptation, chirurgie, robotique et Sciences humaines et sociales. Il est également sollicité pour éclairer le conseil d'administration sur la pertinence scientifique des projets à financer et sur les thématiques de recherche et d'innovation à prioriser. Il sera également sollicité pour la mise en place d'indicateurs de suivis des projets retenus par le fonds de dotation.

Nous souhaitons également développer d'autres formes de mécénat pour certains des projets soutenus par le fonds de dotation afin d'enrichir les travaux des équipes de recherche.

Les actions de mécénat telles que « l'arrondi » sont également à investir que ce soit sur des actions ponctuelles avec des entreprises de la grande distribution que d'actions Ressources humaines / RSE sur « l'arrondi de salaire » d'entreprises souhaitant s'engager à nos côtés.

Nous nous engageons auprès de nos mécènes et donateurs, et ce depuis la création du fonds en 2016, à ne dépenser que 8% de frais de gestion sur le montant de la levée de fonds annuelle.

Nos objectifs s'inscrivent dans des valeurs partagées avec nos mécènes et donateurs, dans le partage de notre charte éthique, pour contribuer à une société plus inclusive et donner, par le financement de l'innovation et l'expérimentation, l'accès aux soins d'excellence pour tous ainsi que l'accès à une vie sociale et professionnelle des personnes en situations de handicap.

En soutenant le Centre de Kerpape, vous contribuez à la performance de ce centre en Bretagne, mais vous participez également à améliorer ses actions partout en France grâce à sa politique de rayonnement.

Rejoignez-nous pour contribuer aux financements de projets innovants au service des personnes en situations de handicap pour une société plus inclusive par l'accès aux soins d'excellence, et l'accompagnement vers une vie sociale et professionnelle de toutes et de tous.





7 LE CENTRE MUTUALISTE DE KERPAPPE

L'HISTOIRE DE KERPAPPE

DÉBUT DU 20E SIÈCLE

Suite à un congrès de la Mutualité Française à Lorient concernant l'épidémie de tuberculose sur le territoire français, **les mutualistes décident de construire un préventorium dans le pays de Lorient**. Le site de Kerpappe est choisi du fait de ses vertus curatives marines.

19 DÉCEMBRE 1959

Suite à la diminution rapide des cas de tuberculose, la Commission Administrative valide le **projet de reconversion du Sanatorium en Centre de Rééducation**.

1973

Création du service de suite dédié à l'accompagnement de la préparation à la sortie et de l'insertion socio-professionnelle (aujourd'hui le Service de Réadaptation et Insertion Sociale et Professionnelle) et d'une auto-école intégrée dans l'établissement.

1975-1977

Agrandissement des ateliers d'orthopédie et création d'un ensemble paramédical. Reconstruction du bâtiment d'hospitalisation avec l'intégration d'un bloc opératoire, d'une pharmacie et de cinq salles de classe.

1988

Inauguration de PREMUTAM dont la mission est de permettre à des personnes âgées et/ou handicapées un retour à domicile après hospitalisation, ou un maintien en améliorant leur autonomie de vie quotidienne. PREMUTAM dispose d'un simulateur de logement, afin de travailler avec le patient sur des modifications architecturales précises, personnalisées, avant d'effectuer des travaux à domicile pour organiser sa sortie de l'établissement.

2010

Création d'appartements de transition domotisés et partenariat avec la CAPEB, afin de former les artisans aux différents aménagements de l'habitat et de leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des pathologies et des droits des personnes en situation de handicap (Appartements Tremplins).

2012

Le Centre de Kerpappe est reconnu comme Centre Expert par le CNR Santé (aujourd'hui dénommé France Silver Economie).

2016

Le Conseil d'Administration de la Mutualité Française Finistère-Morbihan vote la création d'un Fonds de Dotation, afin de renforcer l'innovation et la recherche à Kerpappe.

2020

Participation au projet HIT / Lorient agglomération «Handicap Innovation Territoire», projet sélectionné dans le cadre de l'appel à projets national Territoires d'Innovation.

DÉBUT DES ANNÉES 20

Le **Sanatorium de Kerpappe** jouit d'une certaine notoriété, grâce aux traitements appliqués à ses patients.

1942

Les bombardements allemands sur la base maritime de Lorient et leur occupation aux alentours rendent la situation au Sanatorium de Kerpappe difficile. En août cette même année, **l'établissement déménage à Lamotte-Beuvron dans le Loir-et-Cher**. Les patients réintégreront le site de Kerpappe à la fin de la guerre.

1960

Un plan de travaux est proposé et prévoit la construction d'un pavillon hospitalier pour enfant et des locaux scolaires. Ce plan de travaux comprend également la construction d'un Centre de Rééducation équipé principalement d'une **piscine d'eau de mer chauffée, d'un gymnase, de salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de radiologie...**

1978

Disparition du bloc chirurgical.

1981

Création du laboratoire électronique intégré avec l'embauche de 2 ingénieurs. Contribution à la création de la conduite mini-manche avec les Société KEMPF.

1992

Adhésion à l'association Comète Grand Ouest, aujourd'hui dénommée Comète France.

2000

Mise en place de la **première plateforme d'accès à la formation à distance intégrée dans un centre de rééducation**, en partenariat avec le Conseil Régional de Bretagne (dispositif EMPP : Espace de Mobilisation Professionnelle Précoce).

2010-2015

Construction d'un nouveau plateau de rééducation pédiatrique, à proximité des services d'hospitalisation.

2012-2013

Création de la première Equipe Mobile de Médecine Physique et de Réadaptation sur le territoire de santé.

2017-2019

Le Centre de Kerpappe co-pilote, avec Lorient Agglomération, la rédaction du projet HIT, «Handicap Innovation Territoire», dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt «Territoires d'innovation de grande ambition».

2021

Création du CoWork/HIT SCIC: centre d'innovation, d'expertise et de moyen. Sa mission principale est d'accompagner les entreprises, établissements de santé et médico-sociaux, associations et autres acteurs de l'innovation et du handicap





L'INNOVATION À KERPAPE

ÉTABLISSEMENT DE SSR SPÉCIALISÉ, GÉRÉ PAR VYV3 BRETAGNE

RECONNU AU NIVEAU NATIONAL

- Sollicitations pour participer à des projets de recherche-innovation (ANR, FUI, projet Européens...)
- Labellisé en 2012 Centre Expert auprès du CNR-Santé (Centre National de Référence Santé à domicile et Autonomie) sur la thématique des technologies pour l'autonomie, comprenant notamment le maintien à domicile et la domotique.
- Participation avec vyv3 Bretagne à la mise en place du CoWork'Hit sur site Kerpape (2021) centre unique d'innovation, d'expertises et de moyens. Sa mission principale est d'accompagner les acteurs de l'innovation et du handicap, participant ainsi au développement d'une filière encore peu structurée en France.

INTÉGRÉ DANS DES RÉSEAUX

• Réseaux Cliniques :

Approche Comète France, réseau NeuroBretagne.

• Réseaux de laboratoires universitaires de recherche :

IFRATH (Institut Fédératif de Recherche sur les Aides Techniques pour personnes Handicapées), Lab-Sticc (Laboratoire en sciences et techniques de l'information, de la communication et de la connaissance), laboratoires de recherche Bretons, projets multidisciplinaires HAAL (Human Ambient Assisted Living) orientés vers l'aide à la personne. (UBS, UBO, Télécom Bretagne, ENIB, ENSIB).

laboratoire électronique de Kerpape est membre associé au Lab-STICC (UMR 6285 CNRS) à travers HAAL.

Implication dans des comités scientifiques :

SOFMER (Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation), SIFUD PP (Société Interdisciplinaire Francophone d'Urodynamique et de Pelvi Périnéologie), SFERE

Intégré dans des collaborations : Centre de référence Maladies Rares Spina Bifida.

QUELQUES RÉALISATIONS

- Conduite automobile par minimanche
- Robotique ou télémanipulation automatique : programmes Master, EpiRaid, Manus, Sprint immediate
- Synthèses de parole : Mutavox, KeCom
- Domotique : Quatra
- Téléphone main libre (Smartix)
- Catamaran Delta
- Aide technique «Nénuphar»
- Mise en place en expérimentation avec ARS Bretagne première équipe mobile de MPR en France
- Mise en place d'un «espace de mobilisation professionnelle précoce» pour un accès à la formation pendant la phase active de soins en partenariat avec conseil régional de Bretagne (téléformation à distance).





Anti-Gravity Treadmill

ALTERG®

PLOEMEUR. 16 000 € POUR LE FONDS DE DOTATION DE KERPAPE

www.ouest-france.fr

29 JANVIER 2021



Le 28 janvier, le Crédit Mutuel de Bretagne a remis un chèque de 16 000 € au fonds de dotation Kerpape dans le cadre de ses dispositifs de « Solidarités ».

Cette année, dans le contexte singulier de la pandémie, 26 des 48 caisses morbihannaises ont choisi de lui consacrer une partie de leur budget.

En effet, les habituelles actions de levée de fonds organisées par le centre n'ont pu se tenir en 2020. « Nous souhaitons donc pallier ce manque à gagner », précise Alain Poupon, directeur départemental du CMB Morbihan.

« Une aide grandement appréciée, déclare Olivier Bonaventur, directeur du centre. Ce don est le reflet de nos trente ans de partenariat avec le CMB, qui a toujours répondu présent. »

Le fonds de dotation de Kerpape, créé en 2016, a pour objectif de financer la recherche et les projets innovants des équipes du centre.

Grâce au budget de 550 000 € sur trois ans, plusieurs projets sont lancés comme « l'expérimentation d'un parcours de soins de quinze jours pour les aidants qui souffrent d'épuisement et d'isolement, avec l'idée de créer une maison des aidants à Kerpape, ou bien la médiation animale pour aider les enfants », explique Pascale Stephan, responsable du fonds.

LES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES AU CENTRE DE KERPAPE

www.carenews.com

10 FÉVRIER 2021

Ici aussi, l'innovation est au cœur de notre ADN

BRETAGNE PASSEZ À L'OUËST



#fondsdotationkerpape



Le Centre de Kerpape se situe dans une tradition d'accueil et d'échanges avec d'autres pays depuis plus de 50 ans. L'accès aux soins de qualité pour les personnes en situations de handicap est un enjeu majeur, partagé par de nombreux porteurs de projet à l'international. Il semble important que ces échanges avec des pays émergents s'inscrivent dans la durée avec des partenaires fiables, des objectifs clairement identifiés en fonction des besoins repérés sur le terrain.

À KERPAPE, 4 000 € POUR SOUTENIR LA MÉDIATION ANIMALE AUPRÈS DE JEUNES POLYHANDICAPÉS

www.telegramme.fr

30 AVRIL 2021



Jeudi 29 avril, la fondation d'entreprise Grand Ouest - qui a pour mission d'encourager les projets innovants - a remis un chèque de 4 000 € au Fonds de dotation de Kerpape pour soutenir le projet de médiation animale auprès des enfants polyhandicapés hospitalisés au Centre mutualiste de Ploemeur.

Depuis septembre dernier, Lumi, un finnois de Laponie, et Roxane, une croisée golden retriever, de la micro entreprise Patte d'union, rencontrent, chaque semaine, deux groupes d'enfants (âgés de 4 à 5 ans et de 7 à 15 ans) dont les capacités sensorielles complexes limitent les modes d'échanges.

LE TEMPS DES RETROUVAILLES ! VIVE LA #BRETAGNE SOLIDAIRE

www.carenews.com

14 JUIN 2021



Ils soutiennent le Fonds de dotation Kerpape depuis 2016 dans nos innovations au service des personnes en situation de handicap avec la diffusion d'une vidéo pour une sensibilisation des festivaliers au handicap. Dans le contexte sanitaire COVID19 qui a aussi impacté durement le monde de la culture, c'est à notre tour de les soutenir, pour contribuer à notre belle Bretagne solidaire dans les domaines de la culture et du handicap. Vive la Bretagne solidaire !

INNOVATION AU SERVICE DU HANDICAP, RESTONS MOBILISÉS TOUT L'ÉTÉ !

www.carenews.com

2 JUILLET 2021



C'est dans le cadre de la campagne #DépayserVousEnBretagne lancée par la Marque Bretagne que le Fonds de dotation Kerpape (membre du réseau Marque Bretagne) s'associe pour sensibiliser aussi pendant l'été. Cette campagne permet aux acteurs du réseau de mettre en avant la diversité et les particularités de notre région. L'idée: détourner nos messages avec des signifiants bretons forts pour retranscrire l'esprit de solidarité de notre belle région #Bretagne.

PLOEMEUR. LES CYCLISTES REMETTENT 3 700 € AU FONDS DE KERPAPE

www.letelegramme.fr

5 OCTOBRE 2021



Après leur voyage à vélo à travers les Pyrénées, Guillaume Pertuisel et ses amis ont rencontré le personnel et les résidents du centre mutualiste de Kerpape, vendredi après-midi.

Ils ont raconté leur expérience incroyable et échangé sur leurs motivations pour accomplir un tel périple lors duquel ils ont récolté des dons.

Ils ont remis un chèque de 3 700 € au fonds de dotation de Kerpape. Pour Guillaume qui a été hospitalisé au centre de Kerpape « c'est un moment important et également une façon de témoigner mon soutien et ma reconnaissance envers toute l'équipe qui m'a remis sur pied ».

UN DON DE 50 000 € AU FONDS DE DOTATION DE KERPAPE DE PLOEMEUR, POUR LE FINANCEMENT D'EXOSQUELETTES

www.letelegramme.fr

9 NOVEMBRE 2021



50 000 €. C'est la somme qu'a reçue le Fonds de dotation de Kerpape du comité de salon de Vannes agglo, gôlle du Morbihan, lundi 8 novembre 2021. Ce don va permettre, entre autres, le financement d'exosquelettes au profit de personnes handicapées.

SANTÉ EN MORBIHAN. A FOND POUR L'INNOVATION À KERPAPE

www.ouest-france.fr

22 NOVEMBRE 2021



La crise sanitaire a privé le Fonds de dotation du centre de Kerpape (Ploemeur, Morbihan) de ses événements et levées de fonds pendant deux ans.

Malgré cela, les grands mécènes sont restés fidèles. Le soutien du monde économique et social a permis de poursuivre les programmes engagés et d'en lancer de nouveaux.

2,2 millions d'euros et 26 projets

Depuis juin 2016, le Fonds de dotation accompagne l'innovation. Qu'il s'agisse de nouvelles technologies au service du soin et de l'autonomie, de l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap, de création d'espaces de soins et de vie pour les patients et leur famille, ou encore de recherche médicale en médecine physique et de réadaptation. En quatre ans, 2,2 millions d'euros ont facilité le développement de 26 projets.

LANDUDAL. DEPUIS 2005, SOLIDARITÉ ENTRE TRAIL KALONAD ET KERPAPE

www.ouest-france.fr

23 NOVEMBRE 2021



Depuis 2005, l'association Kalonad et le centre de rééducation de Kerpape à Ploemeur (Morbihan) sont main dans la main pour le bien-être des patients. Depuis dix-sept ans, Youenn Nédélec et son équipe de bénévoles organisent le Trail Kalonad du 14 juillet (le Trail du cœur). Tous les bénéficiaires vont au centre de rééducation et de réadaptation.

L'édition 2021 du trail a connu un succès sans précédent. 532 coureurs étaient présents, ainsi que 250 marcheurs, douze handbikes, 130 bénévoles et une cinquantaine de spectateurs, soit un total de plus de 980 personnes sur le site et les chemins landudalais.

À l'heure du bilan, le comité a décidé de faire un don de 5 000 € au centre de rééducation de Kerpape. Le président a rappelé que, depuis la création du trail, l'organisation a remis au centre près de 48 000 €.

UN COMBAT MUTUALISTE CONTRE L'EXCLUSION : LE CAS DE KERPAPE

M.Dreyfus - www.mutualite.fr

Depuis son ouverture en 1918, le centre de Kerpape, créé à l'initiative de l'Union départementale du Morbihan au profit des enfants tuberculeux, n'a jamais rompu avec une tradition d'innovation dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap physique lourd.

Un enfantement dans la douleur

En juin 1914, au cours du congrès des mutualistes de l'ouest, l'union du Morbihan présente un projet de sanatorium pulmonaire pour enfants, structure qui fait alors défaut en France malgré les ravages provoqués par la tuberculose dans le monde entier. Contre toute attente, l'éclatement de la Grande Guerre, quelques semaines plus tard, ne remet pas en cause l'initiative des mutualistes bretons qui poursuivent activement leurs réflexions, en redéfinissant l'activité médicale vers la tuberculose extra-pulmonaire. A la suite de l'acquisition du terrain de Kerpape, à quelques kilomètres de Lorient, en 1917, les travaux sont entrepris au début de l'année suivante, ce qui permet d'accueillir les premiers enfants dès l'été. D'abord mis à la disposition de populations réfugiées du nord et de l'est, l'établissement recouvre sa vocation sanitaire en 1920 en accueillant de jeunes patients atteints de tuberculose ganglionnaire, osseuse ou articulaire. Inauguré en septembre en présence du ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale, le sanatorium est installé dans des baraquements provisoires, qui ne seront remplacés par des bâtiments en dur que dix ans plus tard. Très vite, le nombre de pensionnaires, pris en charge par la communauté des sœurs de la Sagesse, s'y stabilise à un effectif de 220 à 250 enfants.

De l'essor ... à la guerre

Après une « période de flottement » marquant les débuts de l'établissement qui souffre d'importantes difficultés financières, la situation se redresse à la fin des années 1920. Kerpape connaît dès lors un développement ininterrompu, dans sa fréquentation - 400 pensionnaires en 1927, 1200 en 1938 - comme dans sa réputation qui dépasse rapidement le cadre régional. Sous la direction d'un médecin chef et de deux internes, ses huit pavillons spécialisés sont dotés de galeries de cure et de services communs modernes - physiothérapie, gymnastique et natation. Le centre innove également dans l'encadrement pédagogique des malades, qui bénéficient de la présence de douze institutrices. Enfin, la cure sanatoriale est enrichie par l'implantation d'un préventorium à proximité, destiné à éloigner les enfants d'un foyer contagieux.

ais cette ascension est stoppée par l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale qui touche de plein fouet l'établissement, situé à proximité d'une base maritime stratégique. Occupé par l'armée allemande, il est aussi la cible de nombreux bombardements qui l'anéantissent à 80 %. Dans ces conditions, les pensionnaires doivent être évacués vers un autre sanatorium à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). En dépit de l'insalubrité de ce refuge, les petits malades y resteront jusqu'en 1952, dans l'attente de la reconstruction du centre breton.

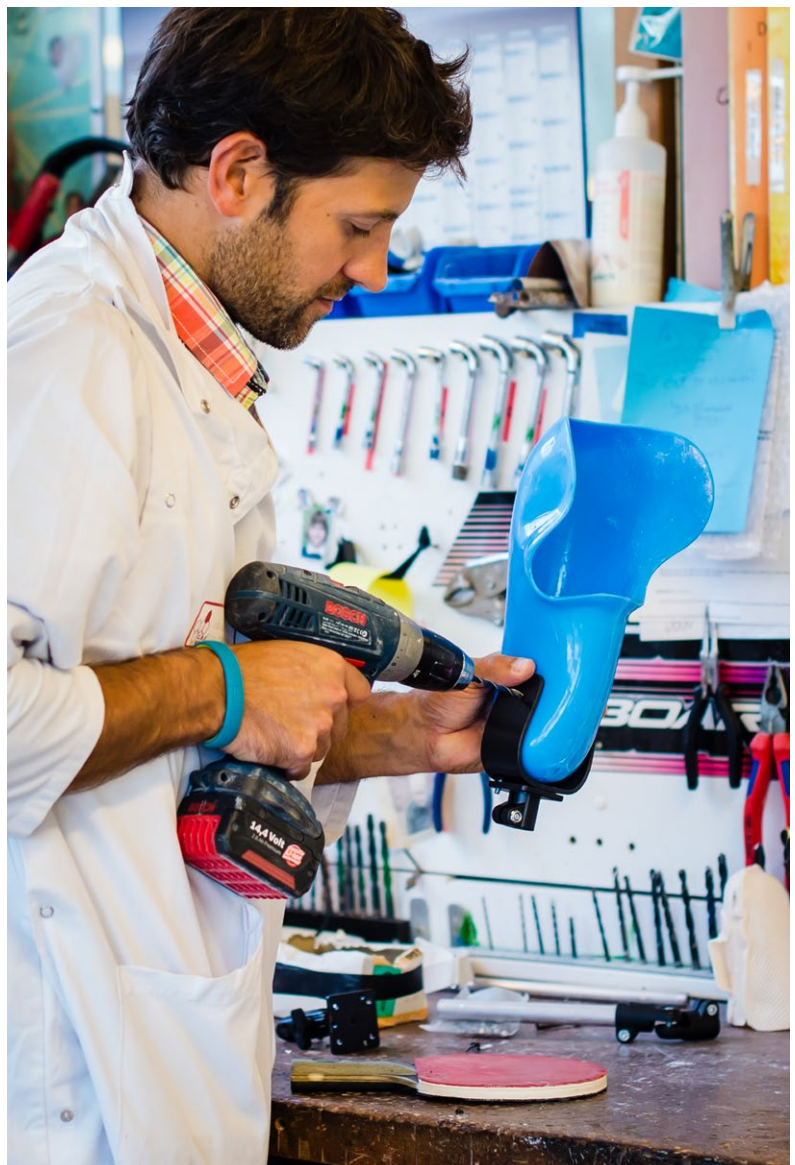
Vers un nouveau Kerpape

Au début des années 1950, tandis que débute les réflexions sur la reconstruction de l'établissement, sont déjà envisagées des perspectives d'évolution plus radicales dans un contexte sanitaire profondément transformé : la diffusion des antibiotiques qui s'amorce est en effet en passe d'éradiquer la tuberculose. Cette évolution, peu perceptible à l'orée des années 1950, est néanmoins anticipée par les mutualistes morbihannais qui engagent une étude sur les possibilités de reconversion. Elle donne lieu à la construction d'un centre pilote dans le domaine de la réadaptation fonctionnelle, sociale et professionnelle des personnes handicapées, entamée en 1960. Au pavillon hospitalier pour enfants de 80 lits, doté d'un service scolaire adapté à des malades alités, s'ajoute la création d'un centre de rééducation et de réadaptation professionnelle de 300 lits. L'ensemble est équipé d'une piscine d'eau de mer chauffée, de douze salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, d'un gymnase, d'une salle de sport, de services d'électrothérapie, d'électrodiagnostic, de radiologie et d'ateliers d'appareillage orthopédique. L'opération, dont le coût dépasse 8 millions de nouveaux francs, est financée par l'union mutualiste et par des subventions publiques, complétées par les indemnités de guerre.

Un fer de lance du combat mutualiste pour la réinsertion sociale des personnes en situation de handicap

Les aménagements du « nouveau Kerpape », inauguré en mai 1970, se prolongeront durant plus d'une décennie, faisant de cet établissement « un des meilleurs emblèmes de l'engagement des mutualistes du département »². Dès lors, le centre fait figure de précurseur dans la réinsertion sociale et professionnelle des grands handicapés moteurs dans le cadre d'une « expérience unique en France ». Au-delà de la mise en œuvre d'ateliers professionnels adaptés, est prévu un accompagnement à la réinsertion professionnelle par le biais d'une association et d'une entreprise destinée à faire le lien avec les entrepreneurs extérieurs, et plus globalement, à renouveler le regard de la société sur le handicap. La seconde originalité de Kerpape tient dans la place accordée à la pratique sportive, considérée comme un facteur essentiel de réadaptation, fonctionnelle, sociale et psychologique, contribuant à redonner le goût de vivre à des patients lourdement atteints.

Inaugurée en 1918, la tradition séculaire d'innovation dans le champ du handicap physique est aujourd'hui plus que jamais confirmée à Kerpape : en témoignent sa reconnaissance comme centre Expert par France Silver Economie en 2012 ou la mise en place du fonds de dotation pour accompagner l'innovation et la recherche en 2016. Plus récemment, Kerpape a été intégré, avec Lorient Agglomération et le pôle ID2Santé, au projet « Handicap innovation territoire » qui fait partie des lauréats de l'appel à projet national « Territoires d'innovation », avec l'ambition de faire du handicap un levier d'innovation sociale et technologique au service des citoyens.





NOUS SUCCÈS RÉSULTENT DE VOTRE ENGAGEMENT

**PARTICIPEZ AU MOTEUR
DE L'INNOVATION
DANS LE HANDICAP**

**JE FAIS
UN
DON
EN LIGNE**



ou par chèque à

FONDS DE DOTATION KERPAPE • B.P. 78 • 56275 PLOEMEUR CEDEX



02 97 82 61 09 • contact@fonds-kerpape.bzh
+ www.fonds-kerpape.bzh

